académie Strasbourg

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg, le 10 mai 2013

Le recteur
à
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles publiques
Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles privées sous contrat
Mesdames et Messieurs les enseignants de CE1 et CM2
s/c de Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin
s/c de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale du Bas-Rhin

Le recteur
Chancelier des universités d'Alsace

Cabinet du recteur

Téléphone
03 88 23 37 11
Fax
03 88 23 37 22
Mél.
ce.cabinet@
ac-strasbourg.fr
Référence :
CAB/N°2013-162

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : **mise en œuvre académique du dispositif national d'évaluation des élèves année scolaire 2012 / 2013**

Comme l'a annoncé le ministre, la présente année scolaire est une année de transition dans l'attente de la réorganisation des cycles d'enseignement et de la mise en place de nouveaux dispositifs d'évaluations nationales à partir de 2014.
Cette année encore, vous serez destinataires des documents permettant de procéder à l'évaluation des élèves en fin de CE1 et de CM2, quelles que soient les modalités de leur scolarisation.

Ces évaluations sont des outils pédagogiques qui seront utilisés librement par les maîtres et qui aideront les écoles dans leurs choix pédagogiques pour mieux faire réussir les élèves. Ce sont des éléments essentiels à la construction et au suivi des projets d'école et à l'élaboration des Projets Educatifs Territoriaux dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Dans le cadre de liaison inter-degrés CM2 - 6ème, la transmission des résultats au collège peut-être réalisée pour ceux qui le souhaitent.

Comme l'an passé, les résultats des élèves ne font l'objet d'aucune remontée. Ils sont collectés et analysés à l'échelle de l'école, avec l'appui des inspecteurs des circonscriptions. Une application locale de type tableur sera mise à votre disposition pour permettre l'analyse des résultats des élèves.

Enfin, contrairement aux années précédentes, la période de passation est laissée à l'appréciation des équipes. Il est cependant souhaitable que les deux épreuves de la campagne 2013 se déroulent simultanément.

Je vous invite à utiliser les résultats de ces évaluations lors des commissions de liaison inter-degrés qui se dérouleront à partir du 3 juin 2013.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Armande Le Pellec Muller